



Foire aux questions certification 2021

publié le 24/11/2019 - mis à jour le 27/04/2020

Descriptif :

Retrouvez ici les réponses aux questions que vous avez posées.

Foire aux questions programmes lycées enseignement généraux et technologiques et certification en EPS.

Questions ...	Réponses ...
CA1 : des exemples de seuil national de performance sont données pour certaines épreuves dans l'annexe de la circulaire (exemple en relais-vitesse seuil donné pour le 4X50m). Les épreuves proposées par les équipes doivent-elles correspondre forcément aux épreuves données à titre d'exemple (par exemple : une équipe peut-elle proposer une épreuve de relais-vitesse sous le format 2X50m alors que le seuil national est donné pour une épreuve de 4X50m) ?	Les seuils nationaux de performance ne sont donnés que pour certains exemples d'épreuves. Ils ont été définis de manière à pouvoir composer d'autres types d'épreuves. Les équipes (dans la mesure où l'épreuve proposée respecte les principes de conception du référentiel national) peuvent proposer d'autres types d'épreuves mais en définissant un barème en cohérence avec les seuils nationaux de performance d'épreuves de même type d'effort (même filière). Donc il est possible de proposer une épreuve de relais-vitesse de format 2X50 mètres (ou de 4X60 mètres)
CA1 : Est-ce que le combiné athlétique (par exemple une course-un lancer) entre dans la liste nationale ?	Non. Les combinaisons de course-sauts-lancers sont à considérer comme des activités académique ou établissement
CA3 : Il est mentionné Gymnastique et non gymnastiques dans le programme. Aussi est-il possible de proposer des agrès ?	Oui
Quand les élèves doivent-ils annoncer leur choix concernant la répartition des points entre les AFL2 et AFL3 ?	Ce moment est à déterminer par les équipes enseignantes et peut être différent selon les APSA. Attention cependant à laisser le temps aux élèves de pouvoir expérimenter pour réellement être en capacité de faire un choix éclairé, il est également possible de laisser la possibilité aux élèves de modifier leur choix au cours de la séquence d'enseignement

Dans la fiche nationale d'évaluation du champ d'apprentissage n°3 les deux premiers AFL des programmes sont regroupés dans l'AFL1 : « S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées » et « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition. » Le et qui associe les 2 AFL impose-t-il impérativement que ces 2 AFL soient évalués ?	Non. Il s'agit d'évaluer (selon l'APSA support) l'un ou l'autre des AFL1.
Les 10% de la note de contrôle continu concernent-ils seulement l'année de terminale ou les deux années (première et terminale) ?	Le CCF (30%) en EPS ne concerne que l'année de terminale mais les 10% du bulletin concernent les deux années (première et terminale).
Comment poser la note de bulletin ?	Pas de réel changement, note posée au fil de l'eau selon les critères de l'équipe EPS. Donc, possibilité de poser une note (appréciation) même si l'élève est absent le jour de l'évaluation.
Note de bulletin : élève absent pendant tout le cycle = O/20 ou absent ?	Si l'élève est absent, il n'est pas envisageable de proposer une note, par contre, son obligation d'assiduité scolaire doit lui être rappelée (parents) et une appréciation dans le bulletin peut exprimer cette absence (incidence Parcoursup). Indiquer ABSENT sur le bulletin
La forme de pratique scolaire permettant l'évaluation peut-elle être différente dans un même établissement ? dans une même classe ? Par exemple, les élèves peuvent-ils avoir le choix entre un 2 contre 2 ou un 4 contre 4 en volleyball ?	La situation d'évaluation retenue dans l'ensemble certificatif doit être identique pour toutes les classes de terminale. Par contre, cette situation peut proposer plusieurs modalités de pratique relevant des mêmes degrés de compétence, ceci est d'autant plus pertinent si un choix de situation est proposé aux élèves. Proposer en terminale le choix d'être évalués en 2c/2, en 3c/3 ou 4c/4 est donc cohérent avec l'esprit des programmes et de la certification.
Pour un sportif de haut niveau, l'APSA permettant le 20/20 doit-elle être proposée dans un menu de l'établissement ?	Pas nécessairement, un protocole spécifique est alors à élaborer pour le SHN avec 2 activités programmées dans l'établissement et l'activité correspondant à la spécialité du SHN. Il n'est pas obligé de participer à la troisième activité.
LP : quelle articulation programmation et évaluation des AFLP ?	Les 6 AFLP font l'objet d'une évaluation en seconde année de CAP. En première année, les équipes peuvent (doivent !) prioriser deux AFLP qui leurs semblent prioritaires selon les besoins des élèves. Cela revient donc à programmer 4 AFLP en première année et 6 en seconde année.
Un sportif de haut niveau qui aurait une dispense des 2 épreuves ne pourrait pas être évalué ? Peut-il avoir 20/20 ?	Cela relève de l'harmonisation en CAHPN comme par le passé. La règle académique est DI + DI = DI. Le sportif de HN choisit et participe à deux activités de l'ensemble certificatif, la troisième n'est pas vécue mais la note de 20/20 apparait au regard de son activité identifiée HN dans le même CA.

LGT : combien de rôles évaluer dans l'AFL 3 ? , quel choix pour les élèves ?	L'évaluation porte obligatoirement sur deux rôles choisis par l'élève. Cependant, pour davantage de faisabilité, les équipes EPS ont la recommandation de l'inspection pédagogique : accentuer le travail sur des rôles que les élèves peuvent choisir en terminale au cours des années de seconde et de première afin que l'élève puisse choisir ses rôles en connaissance de cause (l'éducation au choix se construit sur l'ensemble du parcours de l'élève et non seulement en terminale). Pour faciliter dans un premier temps la faisabilité de l'évaluation de l'AFL3, la commission académique acceptera la sélection à priori des rôles évalués par les équipes EPS en regard des objectifs éducatifs prioritaires. Dans ce cas, les élèves peuvent être amenés à choisir la pondération accordée à chacun des deux rôles (accorder davantage de points à un rôle et moins au second).
Un élève absent sur la très grande majorité du cycle, comment gérer l'évaluation des AFL2 et 3 ?	Les AFL 2 et 3 peuvent également être évalués le jour du CCF. La question est identique pour l'AFL 1. Cette évaluation des AFL 2 et 3 peut aussi être un moyen de « conserver » les élèves en cours.
Pour les élèves inaptes sur un cycle mais bénéficiant d'un rattrapage, comment évaluer les AFL 2 et 3 surtout si cette dernière prévoit l'évaluation des rôles de coach, d'observateur ou de partenaire d'entraînement par exemple ?	Idem. Il revient à l'enseignant de la classe de proposer une adaptation argumentée = épreuve ponctuelle, certification sur 2 apsa.
Le rattrapage peut-il uniquement porter sur l'AFL 1 ?	Non , les 3 AFL doivent forcément être évalués.
CA1 : l'évaluation peut-elle être uniquement collective ? Ex du demi-fond en relais long et du relais de vitesse.	Non , la validation de l'AFL1 doit comporter forcément une partie individuelle.
CA1 : obligation d'évaluer la performance croisée avec les éléments techniques ?	C'est un élément fondateur de l'évaluation dans ce champ. L'élément 2 de l'AFL1 porte sur la capacité de l'élève à mobiliser au maximum ses ressources au moment de l'épreuve, il ne relève donc pas d'une mise en projet et est évalué au regard d'un indicateur chiffré (VMA, distance parcourue ...).
CA1 : le référentiel national précise que : « L'épreuve : porte sur la production d'au moins 2 réalisations maximales mesurées et/ou chronométrées » ?	1 réalisation = 1 temps de course ou d'effort. 3 x 500 m = 3 temps de course. Il n'est donc pas possible de proposer une seule course (ex : 1000 m).
CA2 : le curseur permet un ajustement sur un degré de compétence, comment évaluer un élève qui a par exemple un niveau de réalisation faible et un degré de compétence élevé ?	L'entrée dans l'évaluation débute par un positionnement de l'élève dans un des 4 degrés de compétence, le curseur jouant son rôle d'ajustement au regard du niveau de difficulté effectivement réalisé. Ceci permet de ne pas valoriser un élève qui se mettrait en danger en projetant de réaliser un niveau de difficulté trop ambitieux au regard de ses ressources.
CA4 : la répartition des points en AFL1 précise au moins 4 points par item, il y a 3 items. Est-ce que la ligne « gain des rencontres » est incluse dans l'item N°1 ?	En fait, il n'y a que deux éléments. Il s'agit de positionner l'élève dans un degré au regard de ces deux éléments, puis, dans un second temps, de corréler ce positionnement en fonction d'un barème faisant référence au gain des matchs (performance).

CA5 : quelles modalités de choix d'aide de son ou ses partenaires ?	Les deux rôles à évaluer concernent le partenaire d'entraînement qui peut s'envisager dans plusieurs dimensions.
Sur quoi peuvent porter les choix des élèves ?	Choix du contexte de la situation d'évaluation (exemple du volley-ball). Choix de la répartition des points sur les AFL 2 et 3 en LGT. Choix de répartir répartition des points sur les deux rôles dans l'AFL 3. Choix des AFLP 3, 4, 5 ou 6 (deux notes à conserver) en LP lors de la seconde année.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.